

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 3

Absent : 1

Date de convocation : 10 octobre 2019

Date d'affichage : 10 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Jean-Claude ROUGET - Dominique RETORNAZ - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Odile MAGNIN - Jean-Marie MARTIN - Pascal CLAPPIER - Laurence CLEMENT-GUY - Maud GOBERT - Corine FALCOZ

Étaient représentés : Béatrice BAILLY (donne procuration à Marie-Pierre RAMBAUD) - Jacques PRAT (donne procuration à Corine FALCOZ) - Patrick LE GUENNEC (donne procuration à Laurence CLEMENT-GUY)

Était absent excusé : Éric GIRAUD

Madame Odile MAGNIN est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 19-10-104

Objet : Budget eau et assainissement – Décision modificative budgétaire N° 3

Rapporteur : Jean-Claude Rouget, Adjoint au Maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative N°3 sur le budget eau et assainissement, qui consiste en des virements de crédits sur les sections d'investissement et de fonctionnement en dépenses afin de prendre en compte de nouvelles dépenses et un dépassement de crédits, notamment :

- dépassement au chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : + 2 000 €,
- dévoiement réseaux AEP vers maison Duverney : + 10 980 €.

Envoyé en préfecture le 22/10/2019

Reçu en préfecture le 22/10/2019

Affiché le 22/10/2019

ID : 073-217303064-20191017-19_10_104-DE

Cette décision modificative se présente comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6156 : Maintenance	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-358 : Charges diverses de la gestion courante	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 000.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2315-105 : DIVERS TRAVAUX EAU POTABLE	0.00 €	10 980.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-138 : CLUB MED	4 756.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-140 : SOURCE FROIDERES	6 224.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	10 980.00 €	10 980.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	10 980.00 €	10 980.00 €	0.00 €	0.00 €
Total General		0.00 €		0.00 €

Cette décision modificative N°3 s'équilibre à :

- 0 € en section de fonctionnement
- 0 € en section d'investissement,

Ce qui ne modifie pas l'équilibre du budget principal 2019 :

- 1 014 714.85 € en section de fonctionnement,
- 1 204 259.27 € en section d'investissement.

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Où l'exposé de Monsieur Rouget,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'approuver la décision budgétaire modificative N°3 sur le budget eau et assainissement, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire
Transmission en Préfecture : 22/10/19
Affichage : 22/10/19
Valloire, le 22/10/19

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

